

222C1391  
FR0000060949-OP008-AS05

7 juin 2022

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

**TIVOLY**  
(Euronext Growth Paris)

- 1- Société Générale a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société TIVOLY<sup>1</sup>, soit du 12 mai au 3 juin 2022 inclus, la société Holding Tivoly<sup>2</sup> a acquis 203 819 actions TIVOLY sur le marché au prix unitaire de 42,05 €.

A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, la société Holding Tivoly détient 1 013 932 actions TIVOLY représentant 1 791 239 droits de vote, soit 91,51% du capital et au moins 90,82% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

- 2- La suspension de la cotation des actions TIVOLY est maintenue dans l'attente de la mise en œuvre du retrait obligatoire.

---

<sup>1</sup> La société TIVOLY a été transférée d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris le 25 janvier 2021.

<sup>2</sup> Société par actions simplifiée détenue à 78,08% en capital et en droits de vote par Peugeot Frères Industrie et à 21,92% en capital et droits de vote par M. Jean-François Tivoly.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 1 107 990 actions représentant au plus 1 972 289 droits de vote en application de l'article 223-11 I 2<sup>ème</sup> alinéa du règlement général (étant précisé que la société TIVOLY autodétient 5 269 actions, soit 0,48% de son capital).